



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

Provisoire

8436^e séance

Vendredi 21 décembre 2018, à 10 heures
New York

Président : M. Adom. (Côte d'Ivoire)

Membres :

Bolivie (État plurinational de)	M ^{me} Cordova Soria
Chine	M. Wu Haitao
États-Unis d'Amérique	M. Hunter
Éthiopie	M. Amde
Fédération de Russie	M. Volgarev
France	M. Melki
Guinée équatoriale	M. Esono Mbengono
Kazakhstan	M. Tumysh
Koweït	M. Alotaibi
Pays-Bas	M. Samson
Pérou	M. Meza-Cuadra
Pologne	M. Mielus
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Hickey
Suède	M. Orrenius Skau

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur la Force des Nations Unies chargée
d'observer le désengagement (S/2018/1088)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (S/2018/1088)

Le Président : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2018/1143, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par les États-Unis d'Amérique.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2018/1088, qui contient le rapport

du Secrétaire général sur la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Bolivie (État plurinational de), Chine, Côte d'Ivoire, Guinée équatoriale, Éthiopie, France, Kazakhstan, Koweït, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Fédération de Russie, Suède, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

Le Président : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2450 (2018).

La séance est levée à 10 h 10.